Assistance informatique à domicile

N° identification : 502 658 099 00010

Quartier LA HAUT
97215 RIVIERE SALEE
MARTINIQUE
☎ : 0696 27 44 46
Agrément : N/15-04-2008/F/972/S/005

RIB: 13088 09135 00188200072
www.atouklic.fr

FORMULAIRE D'INSCRIPTION AU SERVICE 'CRÉDIT D'IMPÔT IMMÉDIAT'

ATOUKLIC vous inscrit au service de l'avance immédiate géré par l'URSSAF.
Cette inscription est à **réaliser une seule fois** et elle nécessite de votre part au remplissage de ce formulaire que nous vous avons envoyé par mail.
Ce formulaire complété doit nous être retourné par mail à l'adresse info@atouklic.fr, accompagné d'une copie de votre Relevé d'Identité Bancaire (RIB)
Une fois l'inscription réalisée par nos soins, vous recevez un mail de l'URSSAF pour finaliser votre inscription. Cette étape est indispensable.

Vous utilisez déjà l'avance immédiate avec un autre prestataire ? Il faudra quand même remplir notre formulaire, et une fois que votre inscription sera validée, vous devrez vous rendre sur votre compte URSSAF afin de nous ajouter en tant que prestataire.

L'intervention doit impérativement avoir lieu APRÈS votre activation de votre compte Avance immédiate.

RENSEIGNEZ LE FORMULAIRE CI-DESSOUS et envoyez le à l'adresse mail : info@atouklic.fr

Civilité	
Nom de naissance	
Prénoms	
Date de naissance	/_//_/_/_//_/_/_//_//_//_/
9 premiers numéros de votre carte Vitale :	/_/_/_//_/_/_//_/_/_//_/_/_//_//_/
Pays de naissance	
Adresse	
Complément d'adresse	
Lieu-dit	
CP	/_//_//_//_//_/
Ville	
Pays	
Téléphone mobile	/_//_/_/_//_/_/_//_/_/_//_/_/_//_/
Mail	
Données bancaires	
IBAN **(obligatoire pour être prélevé)**	
BIC	
Titulaire du compte	

Ces informations sont essentielles pour que nous obtenions votre identifiant URSSAF.
Ces informations personnelles, récoltées par nos services, ont une seule finalité : vous permettre de bénéficier du crédit d'impôt immédiat. Mis à part à l'URSSAF, elles ne seront jamais transmises à quiconque. Elles sont soumises aux lois de la RGPD (Règlement Général sur la Protection des Données).

Une fois le formulaire renseigné et soumis par notre service, vous recevez un mail émanant de l'URSSAF (veuillez-ne-pas-repondre@urssaf.fr) vous invitant à valider votre compte. **Cette étape est à réaliser uniquement pour votre première demande d'avance immédiate.**
Votre compte sera déjà alors créé pour les interventions futures.